

APPEL A CANDIDATURE – VACANCE DE LA FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE DE L'ISPEF

Chères Collègues,

Le mandat du directeur de l'Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation, Denis POIZAT, prendra fin le 11 septembre 2017.

Le Conseil d'Institut devra donc procéder à l'élection de son nouveau directeur ou de sa nouvelle directrice pour un mandat de 5 ans, conformément aux statuts de l'ISPEF et se réunira à cet effet le 12 juin 2017.

« Article 1 : Direction de l'Institut

L'Institut est administré par un Conseil élu et dirigé par un Directeur/une Directrice appartenant à l'une des catégories de personnel qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité.

Le Directeur/la Directrice est élu-e par le Conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres composant le Conseil.

Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois. »

Conformément à l'article L713-9 du code de l'éducation, il vous est rappelé qu'il n'est nul besoin d'être membre du conseil de l'ISPEF pour être élu.e directeur/trice, la seule condition requise est liée à la qualité de "personnel ayant vocation à enseigner dans l'institut".

Les candidatures aux fonctions de directeur/trice d'Institut devront être adressées au plus tard le **vendredi 14 avril 2017 minuit** à Madame Valérie Desprat, cheffe des services administratifs et financiers de l'ISPEF.

Elles devront comporter :

- Une déclaration de candidature manuscrite, datée et signée
- Une déclaration d'intentions ou d'orientations de mandat
- Un bref résumé de C.V.

Les dossiers de candidature devront être adressés à la fois en version électronique (valerie.desprat@univ-lyon2.fr) et en version papier.

Le mandat de la personne nouvellement élue prendra effet le 12 septembre 2017.

Fait à Lyon, le 9 février 2017

La Présidente de l'Université



Nathalie DOMPNIER